

→ ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de SCoT de la CDC du Pays de Conches
Du Mardi 07 avril 2009 au Mardi 12 mai 2009

**→ LES MEMBRES DE LA
COMMISSION D'ENQUÊTE**

M. Bernard POQUET, Président de la Commission d'enquête;
M. Noël LAURENCE, membre titulaire;
M. Gilles CLOMENIL, membre titulaire;
M. Bernard PAROU, membre suppléant.

**→ LES PERMANENCES DE
LA COMMISSION D'ENQUÊTE**

Une remarque, une observation ? La commission d'enquête tiendra des permanences dans toutes les communes de la CDC du Pays de Conches, dans chaque mairie :

AULNAY-SUR-ITON : Lundi 20 avril, de 10h à 11h.
BEAUBRAY : Mardi 07 avril, de 17h à 18h.
BUREY : Jeudi 16 avril, de 16h30 à 17h30.
CHAMP-DOLENT : Vendredi 24 avril, de 16h30 à 17h30.
CLAVILLE : Lundi 11 mai, le 10h à 12h.
COLLANDRES-QUINCARNON : Mardi 05 mai, de 18h30 à 19h30.
CONCHES-EN-OUCHE : Mardi 07 avril, de 14h à 16h & Mardi 12 mai, de 15h à 17h.
FAVEROLLES-LA-CAMPAGNE : Mercredi 29 avril, de 18h à 19h.
FERRIÈRES-HAUT-CLOCHER : Mardi 07 avril, de 18h à 19h.
GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE : Samedi 18 avril, de 11h à 12h.
GLISOLLES : Vendredi 17 avril, de 10h à 12h.
LA BONNEVILLE-SUR-ITON : Mardi 07 avril, de 14h à 16h & Mardi 12 mai, de 15h à 16h30.
LA CROISILLE : Mardi 07 avril, de 9h à 10h.
LA FERRIÈRE-SUR-RISLE : Jeudi 16 avril, de 14h à 15h30.
LE FIDELAIRE : Samedi 02 mai, de 9h à 12h.
LE FRESNE : Mardi 12 mai, de 11h à 12h.
LE MESNIL-HARDRAY : Mardi 12 mai, de 18h à 19h.
LOUVERSEY : Mardi 07 avril, de 18h à 19h.
NAGEL-SÉEZ-MESNIL : Lundi 04 mai, de 17h30 à 18h30.
NOGENT-LE-SEC : Mercredi 22 avril, de 17h à 18h.
ORMES : Samedi 18 avril, de 10h à 11h.
ORVAUX : Jeudi 30 avril, de 17h30 à 18h30.
PORTES : Vendredi 17 avril, de 17h à 18h.
SAINT-ELIER : Jeudi 09 avril, de 17h à 18h.
SAINTE-MARTHE : Jeudi 16 avril, de 17h30 à 18h30.
SÉBÉCOURT : Vendredi 17 avril, de 17h30 à 18h30.
TILLEUL-DAME-AGNÈS : Vendredi 10 avril, de 16h30 à 18h

**→ UNE ENQUÊTE
POUR QUI?**

Tout au long de son élaboration, vous avez été associés au projet de SCoT de la CDC du Pays de Conches, ce document d'urbanisme à visée prospective en matière de développement et d'aménagement du territoire.

L'enquête publique qui s'ouvre constitue la touche finale et en quelque sorte l'aboutissement d'une large réflexion et concertation sur le devenir de notre territoire.

A l'occasion de l'enquête, chacun a accès à l'ensemble des documents du projet de SCoT. Cette enquête est pour vous, elle est ouverte à tout citoyen.

**→ Et en dehors
des permanences?**

Un registre spécifique est à votre disposition dans chaque mairie durant toute la durée de l'enquête, aux horaires habituels d'ouverture de chaque mairie.

Toute observation peut aussi être adressée par correspondance :

Soit à **Monsieur le Président de la commission d'enquête SCoT, CDC du Pays de Conches, Hôtel de Ville, BP73, 27190 Conches-en-Ouche.**

Soit dans l'une des mairies de la CDC (liste ci-contre), à l'attention de **Monsieur le Commissaire Enquêteur.**

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables pendant un an dans les mairies du territoire du SCoT ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.